



Politique des familles et des aînés

Venise-en-Québec





Table des matières

1. Préambule	4
2. Mot du maire	5
3. Démarche	6
4. Définitions	7
Familles	7
Aînés	7
5. Venise-en-Québec : quelques chiffres	8
6. Mesures déjà en place	10
7. Vision et principes	13
Vision	13
Principes	14
8. Orientations et objectifs généraux	15
Habitation	15
Mobilité et transport	17
Environnement, aménagement et infrastructures	18
Sécurité	20
Communications et information	21
Soutien communautaire et santé	23
Participation citoyenne et inclusion sociale	25
9. Modalités de suivi	27
10. Plan d'action	29
11. Remerciements	38

01

Préambule

La Municipalité de Venise-en-Québec se préoccupe de la qualité de vie de ses résidents et déploie à cet effet des programmes, des services et des infrastructures. Pour compléter ces actions, elle entreprenait en 2018 une démarche d'élaboration d'une politique visant les familles et les aînés, s'inscrivant dans le programme de reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) et soutenue financièrement par le ministère de la Famille.

L'expérience de certaines de municipalités québécoises a démontré que l'élaboration d'une politique et de plans d'action visant les familles et les aînés confirme l'engagement des décideurs et des gestionnaires municipaux dans la mise en place de mesures significatives améliorant la qualité de vie de ces groupes. Elle permet de mobiliser le milieu autour d'enjeux collectifs et de définir une vision d'avenir assurant le bien-être des citoyens. C'est ce qu'entend poursuivre la Municipalité de Venise-en-Québec par cette démarche.

Plus précisément, la Municipalité de Venise-en-Québec entend intervenir dans les domaines suivants :

- **Habitation;**
- **Mobilité et transport;**
- **Environnement, aménagement et infrastructures;**
- **Sécurité;**
- **Communication et information;**
- **Soutien communautaire et santé;**
- **Participation et inclusion sociale.**

La Municipalité de Venise-en-Québec invite ses partenaires à adhérer aux principes et aux orientations de la présente politique et à maintenir leurs actions au bénéfice des familles et des aînés vénisiens.

02

Mot du maire

Nous sommes heureux d'avoir mené à terme l'adoption d'une Politique de la famille et des aînés en 2018-2019. Cette démarche, appuyée par un comité de citoyens et d'intervenants impliqués, signifie fortement à la population que la Municipalité de Venise-en-Québec et son Conseil veilleront à ce que les familles et les aînés profitent d'un milieu de vie optimal, répondant à leurs besoins.

Dès lors, nous travaillons sur des actions misant le développement d'une diversité de services, notamment en matière de sécurité, de santé, de loisirs, d'environnement et d'infrastructures de qualité.

Venise-en-Québec est un milieu de vie exceptionnel pour qui la valorisation de la famille et des aînés a toujours été une priorité.

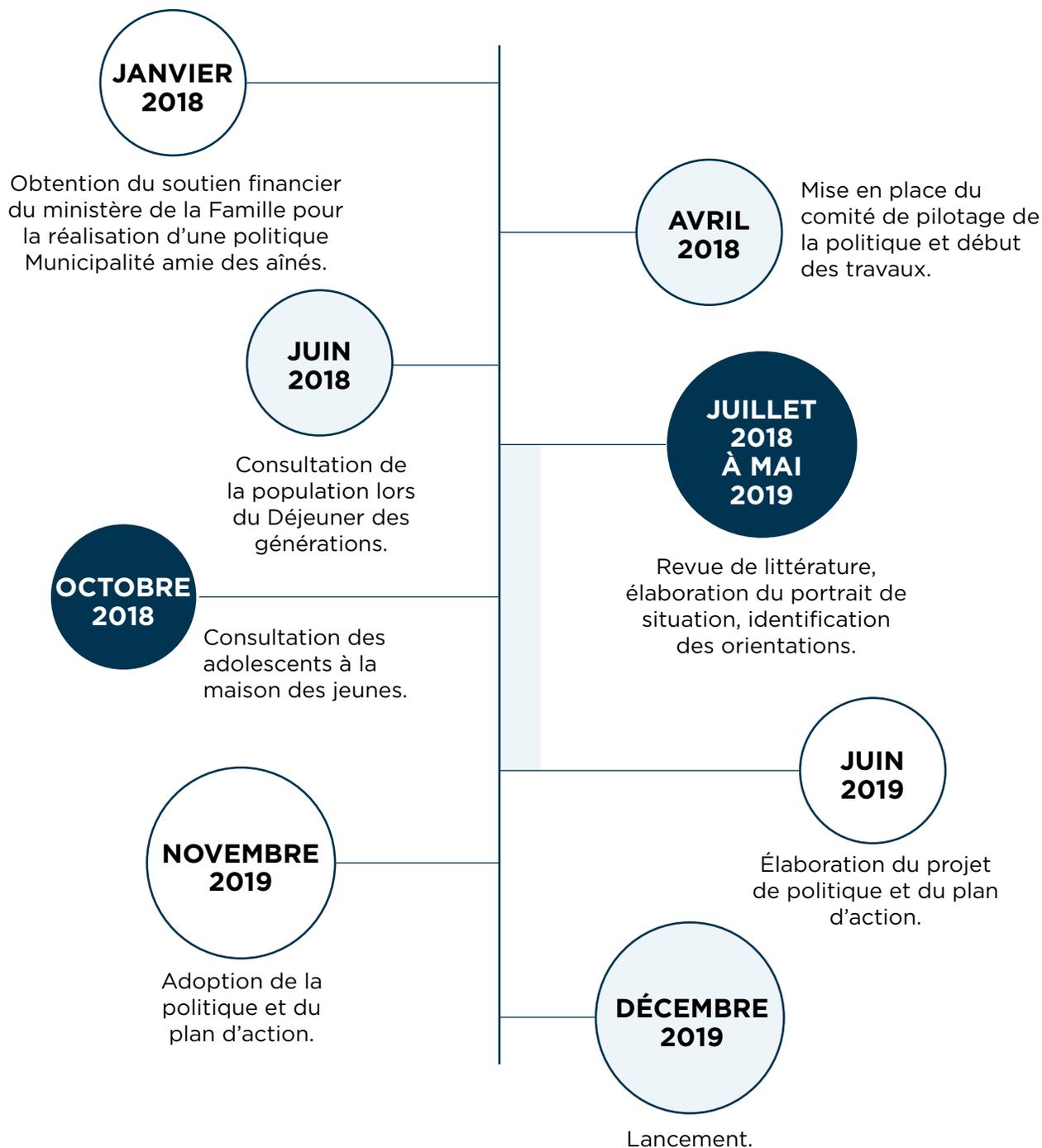
Cette politique MADA est donc, une façon de remercier nos citoyens et de favoriser l'intergénérationnel.



Jacques Landry,
Maire de Venise-en-Québec



03 Démarche



04

Définitions



Familles

Les familles de Venise-en-Québec se définissent toutes par un lien biologique ou affectif entre au moins un adulte et un enfant et vivant ensemble dans une certaine continuité.

La famille est un milieu de vie privilégié pour la transmission des valeurs entre les générations. Ces valeurs se caractérisent par la responsabilité de leurs membres adultes d'assurer un soutien moral et matériel au sein de la cellule familiale.

Aînés

Les aînés de Venise-en-Québec forment un groupe hétérogène qui contribue à l'enrichissement communautaire en partageant leurs valeurs, leur savoir et leur expérience. Être un aîné peut se définir sur le plan social (retraite, grand-parentalité), biologique (perte de capacités) et psychologique (auto-perception d'être ou non un aîné). C'est une étape de vie qui est caractérisée par l'évolution et l'émergence des besoins. Les moyens pour les satisfaire sont diversifiés et adaptés au vécu de chacun. Ce changement peut évoluer suivant le rythme des individus. Pour les fins de la présente politique, le terme « aînés » réfère principalement aux personnes âgées de 65 ans et plus, mais cette définition doit être abordée avec nuance et éviter d'exclure des personnes se reconnaissant comme des aînés sous le seul motif de l'âge. Cette définition se veut donc souple et inclusive.

05 Venise-en-Québec : quelques chiffres



POPULATION EN 2019 :

1 704

CROISSANCE DE LA POPULATION DE 2011 À 2016 :

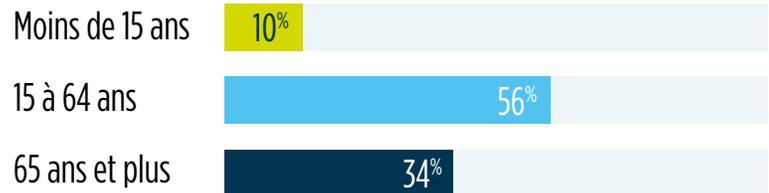
+ 5,6%



PROPORTION DE LA POPULATION ISSUE DE L'IMMIGRATION :

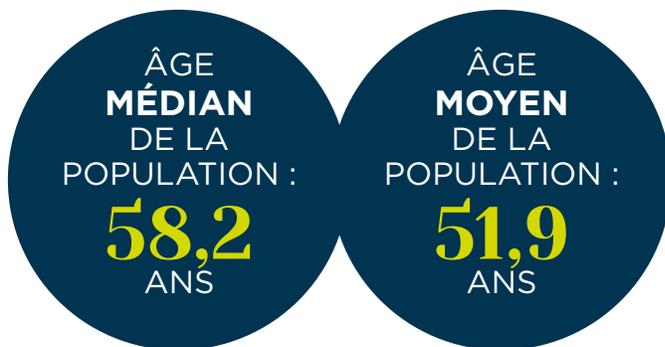
5%

PROPORTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE :



NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES :

45



NOMBRE DE
LOGEMENTS
PRIVÉS :
1 099
(dont 806 habités
par des résidents
habituels).

PRÈS DE
90%
DES LOGEMENTS SONT
DES MAISONS, ET UN PEU
PLUS DE 9 % SONT DES
LOGEMENTS MOBILES.

NEUF LOGEMENTS SUR DIX SONT
OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE.



NOMBRE D'ENFANTS
D'ÂGE MINEUR DANS
LES FAMILLES :

195

PROPORTION DE LA
POPULATION ÂGÉE DE
75 ANS ET PLUS VIVANT SEULE :

28%

PROPORTION DE LA POPULATION
VIVANT **SOUS LE SEUIL**
DE FAIBLE REVENU :

3%



REVENU
MÉDIAN
DES FAMILLES
APRÈS IMPÔTS
EN 2015 :

57 495\$

REVENU
MÉDIAN
DES PERSONNES
ÂGÉES DE
65 ANS ET PLUS
APRÈS IMPÔTS
EN 2015 :

23 680\$

06

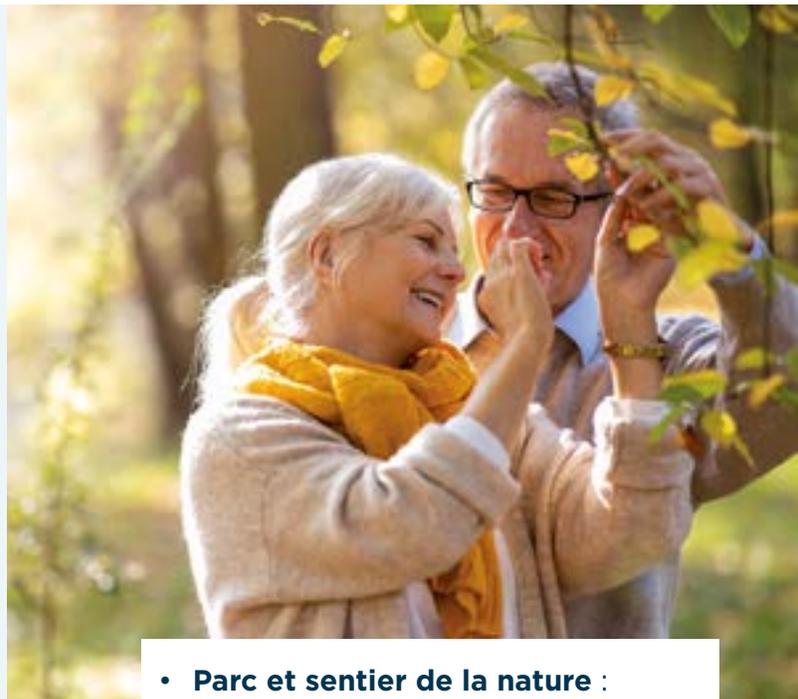
Mesures déjà en place

La Municipalité de Venise-en-Québec est déjà active en matière de services destinés aux familles et aux aînés.

En matière d'infrastructures (incluant les aménagements et les installations), on retrouve :

- Une **bibliothèque publique** : sections adultes et enfants, poste informatique public, animation ;
- Un **centre culturel multifonctionnel**, adjacent à la bibliothèque : grande cuisine équipée, salle de réunion et grande salle (300 personnes) convertible incluant une scène, un écran géant, et accueillant des activités culturelles et sportives ;
- **Trois grands parcs** avec des vocations distinctes :
 - PARC JAMESON, au bord de l'eau : kiosque, chalet, aire de détente, tables à pique-nique;
 - PARC DE L'ÉGLISE, dans le cœur villageois : gloriette, brasero, activités ponctuelles (exposants, spectacles, etc.);
 - PARC ROBERT-AUMONT, voisin du centre culturel et de la bibliothèque : aire de jeux avec modules, jeux d'eau, tables à pique-nique, terrains sportifs, surface de dek-hockey, terrains de pétanque, chalet;

- Dans le parc Jameson :
 - **CHALET ROSAIRE DAIGLE** : jusqu'à 30 personnes, cuisinette, douches, internet et projecteur, disponible à la location;
- Terrains de **tennis** et **pickleball** (code d'accès fourni aux citoyens sur demande);
- Terrain de **baseball**;
- Une **galerie d'art**, la Galerie du Lac (ouverte pendant la belle saison);
- Le **quai municipal**, qui accueille des spectacles;
- **Plage** publique municipale (adjacente au quai municipal);
- Des **patinoires** extérieures sur le lac (en saison);
- Le **marché public** le Vénisien : de juin à septembre, huit maisonnettes accueillent des producteurs et artisans régionaux autour d'une terrasse animée au fil des événements que la municipalité accueille.



- **Parc et sentier de la nature** : sentier de 2,5 km qui relie le Centre d'interprétation du ruisseau McFee à la route 202 à travers la réserve naturelle Neville. Chalet chauffé ouvert toute l'année, toilettes et stationnement, accès gratuit.



La Municipalité s'assure de l'offre de camp de jour, confiée à fournisseur privé.



Tout au long de l'année, différentes activités sont offertes directement par la municipalité ou grâce à la collaboration des organismes et citoyens vénisiens. Plusieurs de ces activités et événements ont une saveur récréotouristique et attirent les villégiateurs ou les touristes de passage.

De façon non exhaustive, mentionnons :

- Souper des nouveaux arrivants;
- Animation autour des fêtes du calendrier (Noël, Halloween, Fête nationale, etc.);
- Cours et activités culturelles, physiques, sportives et de plein air;
- Tournois et événements divers (hockey d'antan, voitures anciennes, festival country, fête de la famille, fête des récoltes, etc.);
- Programmation culturelle au centre culturel, à la bibliothèque et à la galerie d'art;
- Et plusieurs autres.

La Municipalité de Venise-en-Québec diffuse son offre de services par différents moyens. Outre le bulletin municipal, les affiches dans les édifices publics et les communiqués diffusés dans les journaux locaux, Venise-en-Québec est présente sur les plateformes électroniques, notamment les médias sociaux. Cette présence, rendue essentielle pour communiquer avec les citoyens, repose sur une gestion quotidienne dynamique et pertinente, et auxquels les abonnés sont très réactifs.

Mentionnons enfin que la municipalité dispose d'un autobus lui permettant une certaine autonomie pour le déplacement des participants à ses activités ou à celles de ses partenaires associatifs.

07

Vision et principes

La Politique pour les familles et les aînés de la Municipalité de Venise-en-Québec repose sur une vision et des principes qui constituent la trame de fond de ses orientations et de ses actions.

La vision exprime ce que la municipalité entend poursuivre dans son propre positionnement envers les familles et les aînés. Les principes représentent la façon privilégiée d'intervenir en matière de développement de la qualité de vie pour ces mêmes groupes.

VISION

La municipalité de Venise-en-Québec place l'humain et la famille au centre de ses préoccupations. Elle vise à consolider, de façon continue, sa réputation de milieu dynamique et sain où il fait bon vivre. Elle a à cœur la poursuite de son développement afin de se positionner comme lieu de choix pour s'établir dans la région du Haut-Richelieu, et ce, autant pour les familles que les aînés.



PRINCIPES

1.

LE CITOYEN ACTEUR DE SA QUALITÉ DE VIE

Le bien-être de la communauté repose en premier lieu sur l'engagement des individus qui la composent. Il appartient à chacun d'agir de façon à maintenir et améliorer le climat social, la dynamique communautaire, la qualité environnementale et la sécurité, que ce soit de manière individuelle ou en association avec d'autres citoyens.

2.

L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité se décline selon différentes dimensions : elle peut être physique, économique, organisationnelle, communicationnelle ou temporelle. L'accessibilité étant la condition première afin de générer des retombées positives pour les familles et les aînés, ce principe devra en tout temps être considéré par la Municipalité et ses partenaires dans le déploiement des mesures mises de l'avant.

3.

LE PARTENARIAT

La Municipalité de Venise-en-Québec souhaite et encourage la mise en commun des expertises et des ressources afin de maximiser l'offre de services destinée à la population. Elle reconnaît l'apport individuel, associatif, privé et collectif à la vie communautaire, en complémentarité de ses propres initiatives.

08

Orientations et objectifs généraux

HABITATION

L'habitation est le premier environnement physique de la personne. Sa qualité est intimement liée à la qualité de vie de son ou ses occupants.

Habiter à Venise-en-Québec est enviable : l'environnement naturel, l'échelle humaine de la communauté et son dynamisme en font un endroit présentant une grande attractivité, comme en font foi les données de croissance de la population au cours des dernières années.

La qualité de l'habitation s'avère toutefois inégale à Venise-en-Québec.

Alors qu'on constate la présence de propriétés de prestige sur le territoire et le développement de projets visant des personnes disposant d'un certain revenu, la municipalité compte nombre de logements vétustes et nécessitant des rénovations majeures.

Les familles éprouvent des difficultés à se loger convenablement à coûts abordables, ce qui peut expliquer en partie leur faible représentativité au sein de la population vénisienne. Une autre partie de l'explication peut venir de l'absence d'école primaire sur le territoire, faiblesse à laquelle une offre concurrentielle au chapitre de l'habitation pourrait palier.





Par ailleurs, le faible nombre d'unités destinées aux aînés en perte d'autonomie ou non autonomes laissent à penser que plusieurs aînés vénisiens d'origine ou d'adoption devront déménager dans une autre municipalité pour trouver un logement répondant à leurs besoins.

Venise-en-Québec est une communauté harmonieuse, où il fait bon vivre. Il est naturel que des familles et des aînés souhaitent s'y établir ou y demeurer tout au long de leur vie. La Municipalité entend poursuivre et bonifier les leviers qu'elle contrôle afin de favoriser l'accueil de jeunes familles et la rétention de ses aînés.



ORIENTATION

FACILITER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'offre de logements attrayants et accessibles.
- Attirer davantage de jeunes familles.
- Favoriser la rétention des personnes âgées dans leur communauté.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

Se déplacer est un geste quotidien et essentiel pour répondre aux besoins en matière de vie domestique, d'éducation, de travail, de santé, etc. Le faire de façon conviviale et sécuritaire est toujours souhaitable.

La situation géographique et la taille de la population de Venise-en-Québec ne permettent pas de disposer de transport collectif. Hormis le transport actif, peu d'autres options que l'automobile sont donc à envisager.

Si trouver des alternatives à l'automobile semble une action peu urgente, elle pourrait le devenir rapidement avec le vieillissement de la population et l'augmentation conséquente d'aînés se voyant retirer leur permis de conduire. Cette situation pose un défi pour l'accès, notamment, aux services de santé.

Quant au transport actif, il est bien implanté dans le milieu, notamment par la présence de circuits cyclables et multifonctionnels qui sillonnent le territoire. Alors que le développement du transport actif est principalement soutenu dans une perspective récréative, des efforts pourraient être investis afin d'en faciliter le recours pour d'autres usages, notamment les déplacements fonctionnels.

Bien que la Municipalité de Venise-en-Québec se trouve limitée dans les ressources qu'elle peut accorder au transport et à la mobilité, elle entend faciliter la mise en place d'initiatives permettant de faciliter le transport des personnes, que ce soit de façon autonome, active, ou par des mesures de soutien communautaire.



ORIENTATION

FACILITER LE TRANSPORT DES PERSONNES



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Encourager la mise en place de mesures de soutien au transport communautaire.
- Favoriser le recours au transport actif.



ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Les espaces publics et les infrastructures contribuent grandement, par leur qualité et leur fonctionnalité, à la participation à la vie collective. Quant à l'environnement, la nécessité d'agir en prévention dans ce domaine n'est plus à démontrer.

Venise-en-Québec dispose d'aménagements et d'infrastructures variés et de qualité, abondamment investis par la population et jouant, par conséquent, leur rôle en matière de rassemblement et de vie collective.

Il faut maintenir la disponibilité de ces installations pour le bénéfice des résidents réguliers et saisonniers.

Au chapitre de l'environnement, les enjeux sont multiples et les citoyens sont de plus en plus sensibilisés à l'urgence d'agir. Les initiatives associatives visant à mettre en valeur et à protéger l'environnement en font d'ailleurs foi.



Plusieurs compétences environnementales ne relèvent pas directement de la municipalité, mais elle est partie prenante des instances responsables à l'échelle supralocale. Elle a un pouvoir d'influence dont elle peut user dans une perspective de développement durable. De façon plus tangible, elle peut également intervenir directement dans la prestation d'activités d'éducation à l'environnement.

En phase avec les valeurs environnementales de la population et en vue de maintenir la diversité et la qualité des aménagements et des infrastructures, la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à assurer l'entretien nécessaire des équipements publics et à valoriser les initiatives écoresponsables auprès des aînés et des familles.



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, DES AMÉNAGEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES PUBLICS



- Assurer la pérennité des aménagements et infrastructures municipaux.
- Préserver le patrimoine naturel.
- Valoriser l'écocitoyenneté.

SÉCURITÉ

Se sentir et se savoir en sécurité sont des besoins fondamentaux. La qualité de vie est d'ailleurs largement liée à ces aspects.

La sécurité se vit au quotidien, que ce soit à la maison, dans l'espace public et dans les interrelations avec les autres membres de la famille et de la communauté. À ce chapitre, les familles et les aînés sont considérés comme des groupes vulnérables auprès desquels il convient de multiplier les actions de prévention et de sensibilisation.

La Municipalité de Venise-en-Québec n'est pas totalement autonome à ce chapitre, puisque les services de sécurité civile sont

assurés par la Sûreté du Québec. Il existe cependant bon nombre de programmes et de mesures qu'il est facile de s'approprier et surtout de diffuser auprès des clientèles ciblées. Les services municipaux et leurs partenaires associatifs, par leur proximité avec la population, sont d'ailleurs bien positionnés pour réaliser ces actions.

De façon plus ciblée, certains tronçons de la voie publique génèrent de l'insécurité chez les usagers.

La Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à se montrer pro-active dans la prévention en matière de sécurité des biens et des personnes, afin d'assurer la quiétude du milieu et des citoyens.



AGIR DE FAÇON PRO-ACTIVE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



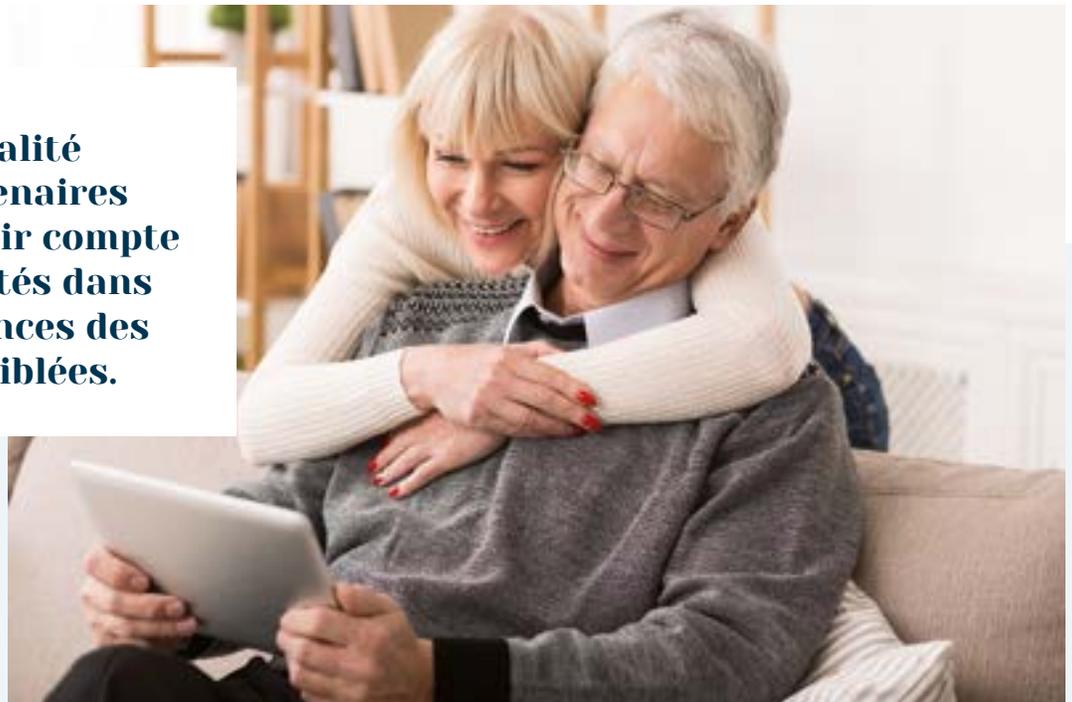
- Assurer la diffusion des différents programmes de prévention destinés aux aînés et aux familles.
- Rendre plus sécuritaires les tronçons problématiques de la voie publique.
- Soutenir les initiatives faisant la promotion de la bienveillance entre citoyens.

COMMUNICATIONS ET INFORMATION

Les communications et l'information sont d'une importance capitale au sein d'une communauté. Elles garantissent la diffusion relative aux programmes et services offerts, à condition d'user de stratégies pertinentes et ciblées.

En effet, l'époque actuelle est marquée par l'explosion des modes de communication et une transformation technologique rapide des moyens qui les soutiennent. On assiste dès lors à une appropriation inégale et parfois laborieuse de ces outils, qui se résulte par un échec à atteindre l'objectif premier qui est de communiquer et d'informer.

La Municipalité et ses partenaires doivent tenir compte des disparités dans les préférences des clientèles ciblées.



Les communications efficaces sont multidirectionnelles. Autant elles permettent aux instances de s'adresser aux citoyens, autant elles doivent permettre aux citoyens de communiquer aisément avec elles, mais aussi entre eux. La gouvernance moderne et participative impose de mettre à la disposition de la population des méthodes conviviales, accessibles et adaptées lui permettant de jouer pleinement son rôle au sein de la communauté.

La Municipalité de Venise-en-Québec, consciente des enjeux liés aux communications et à l'information, entend adopter des pratiques facilitantes et adaptées, tenant compte des habiletés et des habitudes de la population.



FACILITER LES COMMUNICATIONS ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES CITOYENS



- Recourir aux moyens de communication et de diffusion adaptés aux besoins et aux caractéristiques de la population.
- Faciliter l'accès à l'information relative aux services et partenaires municipaux et régionaux.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SANTÉ

Le portrait de situation préalable à la présente politique a mis en évidence la richesse du milieu vénisien en matière de vie communautaire. Plusieurs intervenants actifs dans la collectivité, que ce soit à l'échelle locale ou supralocale, proposent de nombreux services d'aide et de soutien à la personne.

Le domaine de la santé n'est pas une compétence municipale, ce qui n'empêche cependant pas la Municipalité de Venise-en-Québec de se soucier de la santé des familles et des aînés. Une politique MADA est d'ailleurs orientée en premier lieu vers le vieillissement actif de la population, ce qui sous-entend le maintien d'habitudes permettant de maintenir les fonctions cognitives et physiques le plus longtemps possible. Le rôle de la municipalité se joue donc ici davantage en prévention qu'en prestation de services de santé.

Les études récentes démontrent que la santé des jeunes n'a jamais été autant hypothéquée par la sédentarité. Le niveau d'activité physique des femmes est également préoccupant et les aînés sont ceux qui affichent le profil de pratique active le plus faible.



Du côté du soutien communautaire, les familles et les aînés sont les groupes les plus disposés à avoir besoin de ces services sur une base ponctuelle ou régulière. La consultation publique menée dans le cadre de la présente démarche a d'ailleurs mis en évidence les besoins de services de soutien à domicile et pour les proches-aidants. La municipalité doit par conséquent considérer ces besoins en soutenant les organismes et instances responsables du soutien auprès des familles et des aînés.

Considérant les enjeux cruciaux liés au soutien communautaire et à la santé, la Municipalité de Venise-en-Québec désire reconnaître ses partenaires dans le domaine et contribuer à la promotion de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés vénisiens.



ENCOURAGER LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET DE SANTÉ



- Faciliter l'intervention en matière d'aide à la personne.
- Assurer la diffusion de l'information relative aux programmes et mesures d'aide destinés aux familles et aux aînés.
- Proposer, directement ou en partenariat, une offre de programmes et d'activités axés sur les saines habitudes de vie.



PARTICIPATION CITOYENNE ET INCLUSION SOCIALE

La participation citoyenne et l'inclusion sociale englobe toutes les formes de participation à la vie citoyenne, qu'il s'agisse d'activités récréatives, de gouvernance, de bénévolat, et quelque soit la condition de la personne. Elle permet aux familles et aux aînés d'exprimer leur appartenance à la communauté, de contribuer à son dynamisme et de créer des liens sociaux qui soutiennent le développement individuel et collectif.

La participation citoyenne et l'inclusion sociale sont l'expression la plus évidente de la citoyenneté. Elles permettent à chacun de contribuer à sa manière et à la hauteur de ses capacités et intérêts à la chose publique. Si la participation à des activités récréatives peut sembler loin de cet objectif, les études démontrent que cette participation est souvent la porte d'entrée ou de levier de sensibilisation aux questions de bien commun. Elle ouvre la porte à l'implication bénévole, elle soutient le développement de liens d'amitié et contribue à développer le sentiment d'appartenance et d'interdépendance collectifs.

L'accessibilité est un concept central de la participation citoyenne et de l'inclusion sociale, et est en mettre en lien avec plusieurs autres dimensions de la présente politique. La nature inclusive de cette dimension fait référence à l'absence d'obstacles discriminant la participation des individus.

Au regard des bénéfices directs et indirects tant individuels que collectifs qu'apporte la participation et l'inclusion sociale, la Municipalité de Venise-en-Québec souhaite encourager le développement des opportunités de pratique et d'implication des familles et des aînés.



ORIENTATION

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'INCLUSION SOCIALE



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Assurer, de façon directe ou en partenariat, une offre diversifiée de programmes, d'activités et d'événements s'adressant aux familles et aux aînés.
- Encourager la participation des familles et des aînés à la vie municipale et communautaire.

09

Modalités de suivi

Afin de favoriser l'atteinte des retombées souhaitées pour les familles et les aînés vénisiens en assurant la poursuite des objectifs et des actions prévues par la politique et son plan d'action, il est prévu de mettre en place certains mécanismes de suivi.

Ainsi, le comité de pilotage devient le comité de suivi de la politique et tiendra au moins une rencontre par an pour faire le point sur les actions réalisées et assurer celles à venir.

Il a également été convenu que le plan d'action aurait une portée de trois ans, avec une révision annuelle. Cette façon de faire permet d'ajuster les actions prévues en fonction des opportunités pouvant se présenter ou des changements pouvant survenir en cours de route. Cette façon de faire garantit la planification d'actions actualisées et réalistes au regard de l'évolution du milieu vénisien et de son environnement social, économique et politique.





**Venise-en-Québec,
une grande famille.**

10

Plan d'action 2020 | 2022





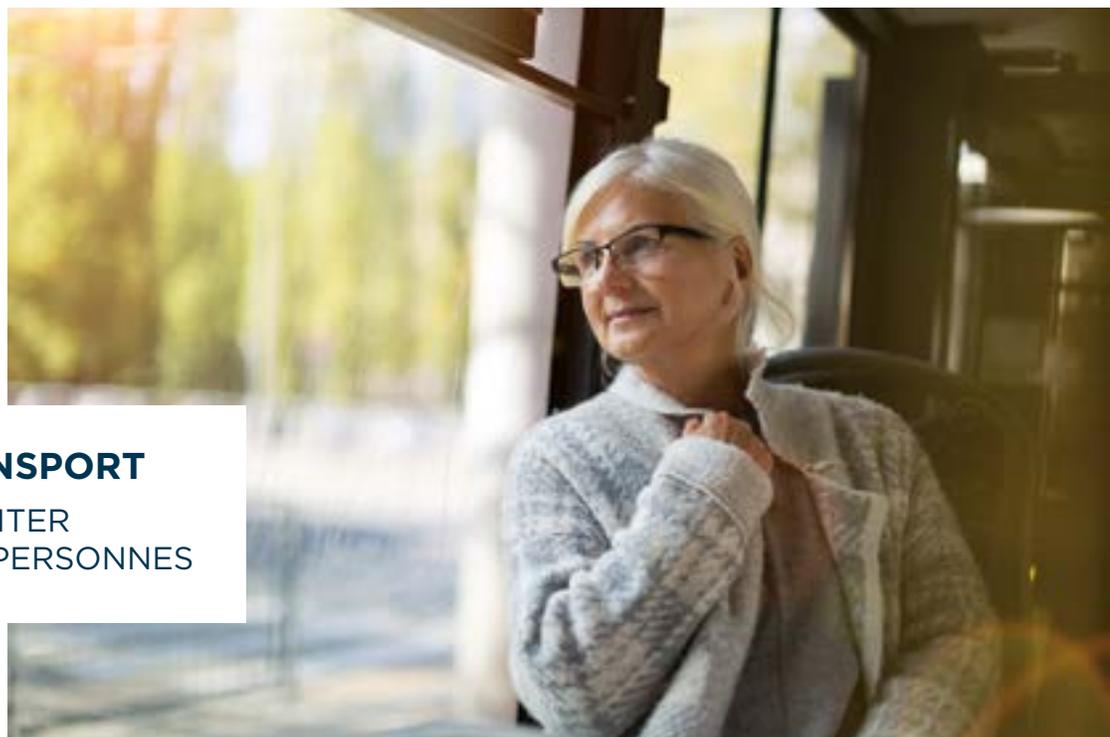
HABITATION

ORIENTATION : FACILITER L'ACCÈS
À DES LOGEMENTS DE QUALITÉ RÉPONDANT
AUX BESOINS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
1. FAVORISER L'OFFRE DE LOGEMENTS ATTRAYANTS ET ACCESSIBLES			
1.1 Entamer des démarches auprès de promoteurs immobiliers pour assurer l'émergence d'une offre de logements accessibles et diversifiés.	●	●	En continu - mesure à long terme
1.2 Assurer la promotion des projets domiciliaires en cours ou confirmés sur le site internet de la municipalité.	●	●	2020 : création Ensuite en continu
1.3 Diffuser l'information relative aux programmes de la Société d'habitation du Québec (construction, rénovation, adaptation et accession à la propriété) et de Revenu Québec (subvention pour aînés relative à une hausse de taxe municipale) sur le site internet de la municipalité.	●	●	2020 : création Ensuite en continu



Action / Mesure	Cible(s)	Échéance
	FAMILLES AÎNÉS	
2. ATTIRER DAVANTAGE DE JEUNES FAMILLES		
2.1 Hauser le seuil de consommation d'eau (compteurs) pour les familles nombreuses.	●	2021
2.2 Favoriser l'implantation d'un ou plusieurs CPE.	●	2022
2.3 Soutenir le développement économique local en visant la diversification d'une offre de services en adéquation avec les besoins des jeunes familles.	●	2022
3. FAVORISER LA RÉTENTION DES PERSONNES AÎNÉES DANS LEUR COMMUNAUTÉ		
3.1 Adopter une réglementation facilitant l'implantation de maisons intergénérationnelles (adaptation de maisons existantes ou nouvelles constructions).	● ●	2021
3.2 Adopter une réglementation permettant aux personnes âgées de payer une partie des taxes municipales lors de la vente de leur propriété.	●	2022



MOBILITÉ ET TRANSPORT

ORIENTATION : FACILITER
LE TRANSPORT DES PERSONNES

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
4. ENCOURAGER LA MISE EN PLACE DE MESURES DE SOUTIEN AU TRANSPORT COMMUNAUTAIRE			
4.1 Offrir aux aînés la possibilité d'utiliser l'autobus de la municipalité pour leurs déplacements à des fins récréatives ou médicales.		●	2020 : étude 2021 : mise en place
4.2 Offrir un service de navette à faible coût lors de grands événements se tenant dans les municipalités environnantes.	●	●	2020 : étude 2021 : mise en place
5. FAVORISER LE RECOURS AU TRANSPORT ACTIF			
5.1 Planifier et implanter, dans le cadre d'un projet particulier d'urbanisme (PPU), une piste multifonctionnelle accessible et sécuritaire.	●	●	2021 : PPU 2022 : PTI

ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

ORIENTATION : PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, DES AMÉNAGEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES PUBLICS

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
6. ASSURER LA PÉRENNITÉ DES AMÉNAGEMENTS ET INFRASTRUCTURES MUNICIPAUX			
6.1 Se doter d'un plan directeur des bâtiments municipaux.			2021
6.2 Rendre accessibles la galerie d'art et le parc Jamieson.			2021
7. PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL			
7.1 Se doter d'une politique de l'arbre.			2022
7.2 Augmenter la superficie de la verdure et de la canopée.			En continu
7.3 Encourager le contrôle des plantes exotiques envahissantes.			2020
8. VALORISER L'ÉCOCITOYENNETÉ			
8.1 Proposer des ateliers thématiques en matière de pratiques écocitoyennes (jardinage, entretien, habitudes de vie, etc.)			2020
8.2 Aménager des jardins collectifs biologiques.			2021
8.3 Implanter un programme de subvention à l'achat de couches lavables.			2021

SÉCURITÉ

ORIENTATION : AGIR DE FAÇON PRO-ACTIVE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
9. ASSURER LA DIFFUSION DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE PRÉVENTION DESTINÉS AUX AÎNÉS ET AUX FAMILLES			
9.1 Réaliser une étude de besoins des personnes âgées vivant seules.		●	2020
9.2 Instaurer un programme de visite de courtoisie auprès des citoyens et en profiter pour distribuer des informations leur étant destinées.	●	●	2020
9.3 Implanter le programme Café avec un policier.		●	2021
10. RENDRE PLUS SÉCURITAIRES LES TRONÇONS PROBLÉMATIQUES DE LA VOIE PUBLIQUE			
10.1 Réaliser une étude de réaménagement du carrefour de la Route 227/23 ^e Rue/16 ^e Rue.	●	●	2021
11. SOUTENIR LES INITIATIVES FAISANT LA PROMOTION DE LA BIENVEILLANCE ENTRE CITOYENS			
11.1 Mettre en place le programme Voisins solidaires.	●	●	2020

COMMUNICATIONS ET INFORMATION

ORIENTATION : FACILITER LES COMMUNICATIONS ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES CITOYENS

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
12. RECOURIR AUX MOYENS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION ADAPTÉS AUX BESOINS ET AUX CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION			
12.1 Mettre en place le programme Générations@branchées à la bibliothèque.		●	2020
12.2 Implanter des services documentaires spécialisés à la bibliothèque : Biblio-Aidants, ressources pour immigrants, ressources pour les familles, etc.	●	●	2021
12.3 Maintenir la diversité des moyens de communications de la municipalité (site internet, médias sociaux, publications, etc.).		●	En continu
13. FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES ET PARTENAIRES MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX			
13.1 Maintenir un événement d'accueil pour les nouveaux résidents où leur seront transmises les informations municipales et communautaires.	●	●	En continu
13.2 Maintenir la tradition du Souper de Noël et en profiter pour diffuser les informations municipales et communautaires.	●	●	En continu

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SANTÉ

ORIENTATION : ENCOURAGER LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET DE SANTÉ

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
14. FACILITER L'INTERVENTION EN MATIÈRE D'AIDE À LA PERSONNE			
14.1 Évaluer la possibilité d'engager un travailleur de milieu.			2020
14.2 Recenser les personnes âgées vivant seules et en situation de précarité / vulnérabilité.			2021
14.3 Mettre en place une plateforme de jumelage entre les aidants communautaires et les aînés.			2022
15. ASSURER LA DIFFUSION ET L'INFORMATION RELATIVE AUX PROGRAMMES ET MESURES D'AIDE DESTINÉS AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS			
15.1 En collaboration avec les premiers répondants, diffuser un outil de référence pour les familles et les aînés dans le besoin.			2021
16. PROPOSER, DIRECTEMENT OU EN PARTENARIAT, UNE OFFRE DE PROGRAMMES ET D'ACTIVITÉS AXÉS SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE			
16.1 Poursuivre le développement de programmes et d'activités axés sur les saines habitudes de vie.			En continu

PARTICIPATION CITOYENNE ET INCLUSION SOCIALE

ORIENTATION : FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE
ET L'INCLUSION SOCIALE

Action / Mesure	Cible(s)		Échéance
	FAMILLES	AÎNÉS	
17. ASSURER, DE FAÇON DIRECTE OU EN PARTENARIAT, UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE PROGRAMMES, D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÉNEMENTS S'ADRESSANT AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS			
17.1 Maintenir les programmes, activités et événements existants.	●	●	En continu
17.2 Selon les opportunités éventuelles, développer l'offre de programmes, d'activités et d'événements, particulièrement en ciblant les clientèles non rejointes.	●	●	En continu
18. ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES AÎNÉS À LA VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE			
18.1 Instaurer un programme de reconnaissance des bénévoles.	●	●	2021
18.2 Réaliser une vidéo promotionnelle définissant et exposant les bénéfices du bénévolat à la fois pour l'individu et la collectivité.	●	●	2022

11

Remerciements

Pour élaborer la Politique des aînés et de la famille de Venise-en-Québec, plusieurs personnes et organisations se sont impliquées dans le processus de réflexion.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) ;
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie Est ;
- Les conseillers responsables de la question des aînés et de la famille ;
- Tous les membres du comités MADA ;
- Tous les membres du conseil municipal et le personnel de la municipalité ;
- Les organismes du milieu ;
- Tous les aînés et les personnes concernées qui ont participé aux consultations publiques.

Merci à tous pour leur collaboration et leur travail prometteur d'une qualité de vie améliorée pour les résidents de Venise-en-Québec.



Municipalité
amie des aînés

237, 16^e Avenue Ouest
Venise-en-Québec
(Québec) J0J 2K0
450 346-4260
information@venise-en-quebec.ca

veniseenquebec.ca